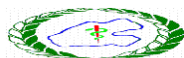


REPUBLIQUE DE DJIBOUTI



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

ORGANE DES GESTIONS DE PORTEFEUILLE DES PROJETS

« O.G.P.P »

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT NATIONAL

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET LA MAINTENANCE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE L'IMAGERIE MEDICALE (PACS)

PAYS : République de Djibouti

NOM DU PROJET : Projet de Renforcement du Système de Santé de Djibouti (PRSSD)

Numéro de prêt/de crédit : IDA 71340-DJ ET IDAE0540-DJ

Objet : Recrutement d'un cabinet pour l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance d'un logiciel de gestion de l'imagerie médicale (PACS) au profit des formations sanitaires de Djibouti.

Numéro de référence (STEP) : DJ-MINISANTÉ-535711-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République de Djibouti a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) à hauteur de **19,5 millions de dollars** pour couvrir le coût du **Projet de Renforcement du Système de Santé (P178033)**, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour le **recrutement d'un cabinet pour l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance d'un logiciel de gestion de l'imagerie médicale (PACS) au profit des formations sanitaires de Djibouti.**
2. Les services de consultation (« les Services ») comprennent l'acquisition, l'installation, la configuration et la maintenance d'un logiciel de gestion de l'imagerie médicale (PACS) au profit des formations sanitaires de Djibouti. La mission inclut la fourniture du logiciel, le paramétrage technique pour l'interopérabilité (DICOM), la formation du personnel médical et technique, ainsi que le support et la maintenance du système.
3. Les termes de référence détaillés (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.
4. L'Organe de Gestion de Portefeuille des Projets (OGPP) invite les cabinets admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt pour la prestation des Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. Les critères de **qualification** pour l'établissement du classement du cabinet sont :
- **Spécialisation** : Être une entreprise spécialisée dans le développement de solutions logicielles pour les hôpitaux et les formations sanitaires.
 - **Expérience spécifique** : Justifier d'une expérience spécifique avérée dans le déploiement de logiciels de PACS dans au moins trois (03) structures hospitalières différentes.
 - **Transfert de compétences** : Démontrer une expérience solide en matière de transfert de compétences et de formation technique.
 - **Expérience internationale** : Posséder une expérience dans le déploiement de solutions logicielles à l'international, notamment en Afrique.
 - **Capacité linguistique** : Disposer d'un personnel d'intervention et de formation francophone.
6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FIP » de la Banque mondiale (juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
7. Les consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si cette association prend la forme d'une coentreprise (Joint-Venture) et/ou d'une sous-traitance. En cas de coentreprise, tous les partenaires sont solidairement responsables de l'exécution intégrale du contrat, s'ils sont retenus.
8. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** énoncée dans le Règlement sur les marchés publics.
9. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau (de 08h00 à 17h00).
10. Les manifestations d'intérêt doivent être remises à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **Mercredi 11 Mars 2026 à 8h 00 heure local de Djibouti**.

Organe de Gestion de Portefeuille des Projets (OGPP) du Ministère de la Santé

À l'attention de : Mme. NEIMA MOUSSA ALI (Directrice de l'OGPP)

Adresse : Ancien Pierre Pascal, B.P. 1974

Djibouti Ville, République de Djibouti

Tél. : +253 21 35 00 34

E-mail : aziza46@hotmail.com

Copies : alimoussam018@gmail.com ; ifaw143@hotmail.com ; rabiaabdallahchirwa@gmail.com

11. Les plis seront ouverts à la commission nationale des marchés public en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture, le **Mercredi 11 Mars 2026 à 09h00 (heure locale)**.